

Compte rendu de la CPC Métallurgie
18 décembre 2007
Représentant SNETAA e.i.L : Raymond VALADE

Le secteur PEDAGOGIE tient à la disposition des adhérents les documents suivants :

Référentiel Bac pro Carrosserie

Référentiel BTS Aéronautique

Référentiels ROC SM pour les 3 niveaux de formation (V, IV et III)

Diaporama sur la rénovation de la filière fonderie

Diaporama sur les Activités en ROC SM

Cette CPC examine l'ensemble des travaux des sous-commissions suivantes :

- Sous commission Travail des métaux
- Sous commission Automobile, matériel agricole et de travaux publics
- Sous commission Automobile, matériel agricole et de travaux publics
- Sous commission Electrotechnique, Electronique, Automatisme et Informatique
- Sous commission Aviation

->la rénovation de la filière ouvrages chaudronnés, structures métalliques :

M. PRAT IGEN fait le point sur l'avancement des travaux à partir d'un diaporama. *ROC SM Activités Professionnelles.*

Il explique que la rénovation de cette filière a été abordée globalement sous les quatre axes suivants :

- 1- La mise en cohérence des différents niveaux de qualification avec les emplois correspondants. L'analyse des formations actuelles montre que le Bac Pro est un petit BTS et le BEP un petit Bac Pro. Il s'agit de bien identifier les activités et compétences des opérateurs de niveau V, des techniciens de niveau IV et des techniciens supérieur de niveau III. Le niveau ingénieur n'a pas été abordé.
- 2- Regarder avec précision les certifications à chacun des niveaux.
- 3- Prendre en compte l'évolution des nouvelles technologies, notamment la chaîne numérique pour tous les niveaux et en particulier identifier dans ce domaine quels sont les besoins des opérateurs de niveau V.
- 4- La valorisation de la filière, en supprimant le terme de « chaudronnerie » qui est connoté négativement, pour une appellation plus vendeuse.

Dans les compétences de niveau III, il est question de demander au Technicien Supérieur la mise en œuvre d'une machine mais sans performance de rapidité.

La fin des travaux est prévue pour fin juin 2007. Ce nouveau référentiel sera présenté aux IEN et aux Directeurs de CFA au printemps 2008. La mise en œuvre se fera à la rentrée 2009. L'année scolaire 2008-2009 sera consacrée aux conseils pédagogiques et à la préparation matérielle.

Les trois niveaux (V, IV et III) seront mis en place simultanément plutôt que progressivement.

L'IG précise que la rénovation progressive serait bien trop longue et qu'il y a tout intérêt à démarrer en même temps. D'abord, parce que, si la filière existe dans un établissement, elle est, en général, complète. Il dit également que c'est une richesse

de permettre au BEP de travailler avec les Bac Pro et les Bac Pro avec les BTS. Il faut mutualiser les idées.

M. PINKUS évoque le problème des industriels confrontés à un niveau de formation générale trop faible et leurs difficultés d'intégrer ces élèves.

Les CAP CEC (Construction d'Ensembles Chaudronnés) sont assez nombreux dans l'Académie de Versailles et de Lille. Dans ces formations on est loin d'atteindre les objectifs. Elles ont plutôt un rôle de socialisation. On pourrait dire que ces formations sont trompeuses et qu'il faudrait les abroger, à terme, et les remplacer par des CAP Serruriers- Métalliers. Mais, il ajoute, que malgré tout, ces élèves sont recherchés par l'industrie.

On s'attendait à ce que les BEP MPMI ne débouchent pratiquement pas sur l'emploi, mais, là aussi, surprise, ces élèves vont vers l'emploi de niveau V.

-> Rénovation de la filière fonderie :

M. CAHUZAC IGEN présente la filière. En introduction, il indique qu'il s'agit d'une filière à très faible flux, que les techniques se basent sur une expérience très ancienne et qu'actuellement elle fait appel aux technologies les plus modernes.

Il explique également, que contrairement à son collègue PRAT, il ne pensait pas qu'une nouvelle appellation « apporterait quelque chose de pérenne » concernant la valorisation de la filière.

Diaporama : Filière « fonderie » Baccalauréat Professionnel. Actuellement, le référentiel est écrit en termes d'opérations.

La discussion a fait émerger les problématiques suivantes :

aborder « les matériaux au sens thermique ». Prendre en compte la transmission de la chaleur. Il déplore le peu de « thermique » dans les référentiels de l'EN. comment l'intégrer.

L'aspect thermodynamique peut être abordé avec les simulateurs numériques. Il sera largement pris en compte.

l'IUMM : impossible d'aborder le niveau BTS sans prendre en compte la thermodynamique.

La nécessaire cohérence avec les ECVET (Points de crédits européens : le BTS donne 120 points aux lauréats)

Calendrier : Fin des travaux 2008 pour une mise en œuvre en 2009.

Sous commission Automobile, matériel agricole et de travaux publics

-> La rénovation du **baccalauréat professionnel Carrosserie option réparation**

le projet de référentiel est présenté. **mise en application à la rentrée 2008.**

Prise en compte de deux nouveautés :

- la réparation des matériaux composites,
- les règles de mise en déchets pour les véhicules hors d'usage.

le travail est conforme aux vœux de la profession. les entreprises concernées possèdent quelques salariés à plusieurs centaines.

Le représentant RENAULT rend compte d'une « remontée de terrain » récurrente concernant l'embauche. Les employeurs notent que le « comportement se dégrade » et que le français à l'oral comme à l'écrit est catastrophique. Avant même les compétences professionnelles les employeurs privilégient une bonne présentation pour l'accueil des clients.

M. SAINT VENANT, IGEN intervient pour expliquer que le « tout CCF » est une évidence pour un « diplôme très professionnel ». C'est exact qu'une certaine faiblesse en communication est constatée dans ces filières, notamment en carrosserie. Une réponse pourrait être une plus grande intégration de l'épreuve E1. Elle pourrait être évaluée dans le milieu professionnel. Ceci fait parti des projets.

IGEN : « Il y a une nuance entre le fait de certifier une tâche ou une compétence. La compétence est transversale ».

IEN : Il existe des besoins de formation pour les enseignants :

- un accompagnement pour la prise en compte du niveau du référentiel,
- de la formation sur l'évolution des technologies et des systèmes.

Vote : Adoption

-> La rénovation du **baccalauréat professionnel véhicules automobiles option embarcations de plaisance**

Création d'une nouvelle filière : MVA option bateaux de plaisance et pêche

Cette option du MVA pourrait devenir le baccalauréat professionnel maintenance nautique.

Outre les voiliers et les bateaux pêche promenade, quelques domaines particuliers sont en forte progression ces dernières années :

- La maintenance des scooters de mer qui est assurée actuellement par la profession des motocycles.
- Le développement des bateaux semi-rigides de type Zodiac et leur motorisation hors bord.
- L'accueil du plaisancier et les langues étrangères.

L'engagement des professionnels sur ce dossier :

Peu de professionnels ont répondu, à part un chef d'entreprise de maintenance nautique sur le bassin d'arcachon. Il existe une problématique de présence en fonction de la saison. Il fallait se caler sur leur agenda.

La DESCO fait le point sur le travail qui reste à effectuer. Il faut finaliser le règlement. Elle demande à la commission de donner mandat à la sous-commission pour opérer les finitions. La première session est prévue pour 2010.

Les trois épreuves E1 sont prévues en CCF. Il existe un problème d'outil de formation pour valider la construction en épreuve ponctuelle.

(Il veut parler de la CAO). L'épreuve ponctuelle de construction est bridée par l'outil informatique. Actuellement 90% de ces épreuves sont, malgré tout, de type ponctuelles.

Le représentant SNETAA, en tant que PLP construction, a affirmé que les outils informatiques ne posent pas de problèmes particuliers pour les épreuves ponctuelles de communication technique, dans la filière productique. Les élèves ont l'habitude de travailler sur ces logiciels. D'autre part, il insiste sur le fait que, lors de la préparation de ces épreuves ponctuelles, il est possible de calibrer le niveau du diplôme afin d'éviter les dérives.

L'IG intervient dans le débat pour expliquer que les épreuves ponctuelles permettaient d'obtenir une unité nationale et qu'elles avaient un aspect formatif.

Le Président demande aux membres de la commission de se prononcer sur le type des épreuves E1 que doit posséder ce diplôme.
Pour le CCF 10 ; abstention 6 ; contre 3.

Sous commission Electrotechnique, Electronique, Automatisme et Informatique
Examen de la proposition d'abrogation du **baccalauréat professionnel Micro-informatique et réseaux : installation et maintenance (MRIM)**

Dernière session 2010. Donc, abrogation en 2010 et éventuellement par dérogation en 2011. Le bac pro MRIM est techniquement plutôt du niveau BTS.
La secrétaire générale des CPC rappelle qu'il faut favoriser l'ouverture des baccalauréats en trois ans.

Examen de la proposition de modification du règlement d'examen concernant l'épreuve E2 –épreuve technologique- analyse d'un champ électronique du **baccalauréat systèmes électroniques numériques (SEN)**

On reste à six épreuves avec une épreuve technologique plus large.

L'IG explique que le bac pro SEN possède des champs très larges avec des contenus plus technologiques que professionnels. Il faudra voir avec les professeurs ce qu'il doit devenir.

Sous commission Aviation

-> **La rénovation du BTS Maintenance et exploitation des matériels aéronautiques (MEMA)**

M. BOULANGER, IPR fait le point sur l'avancement des travaux.

On retiendra l'appellation « aéronautique » ainsi que le terme d'« aéronef » qui désigne un ensemble plus large d'appareils volants. Il insiste sur la nécessité de pratiquer l'anglais courant car, les catalogues sont rédigés en anglais. La maintenance diminue au niveau BTS au profit de la mise en œuvre et des essais car la maintenance est plutôt effectuée par les bacs+1.

L'intérêt d'Air France Industrie, d'Airbus à Toulouse et Eurocopter pour ce diplôme est très grand.

M. PALISSON pour l'IUMM regrette que ce diplôme présente le risque de répondre à une « exception française ».

Mme TROCME :

Objectif : 1^{ère} session 2011. Version définitive 2008 et ouverture à la rentrée 2009.

Points d'ordre général

Information sur la voie professionnelle : rénovation et perspectives

Par la secrétaire générale des CPC.

Nous avons besoin de plus de bacheliers pour répondre aux emplois de demain. Le ministre propose de rénover le cursus professionnel 3 ans avec des passerelles vers les niveaux 5 ou vers les bacs technologiques, d'éviter des sorties en cours de parcours sans certification de la 1^{ère} année jusqu'à la dernière, de mettre en place un BEP rénové, base commune à plusieurs bacs professionnels et de niveau nécessaire et suffisant. Le niveau des bacs professionnels doit rester inchangé. Il ne s'agit pas de les modifier, mais de les garder. Il faut adapter rapidement les textes réglementaires.

A partir de janvier les CPC seront invitées à définir une vingtaine de champs professionnels pour les BEP rénovés.

Il faut créer des BEP rénovés. La validation à partir des BEP rénovés n'est pas envisagée en 2008. En 2008 nous sommes dans le cadre expérimental. On doit

procéder à une réflexion par champ professionnel. Ce n'est pas exclu que ce soit un CAP.

La rénovation tiendra compte des champs professionnels. Il ne faut pas une technologisation.

Questions diverses

Information concernant l'obligation de formation à l'accessibilité du cadre bâti aux personnes handicapées en application du décret du 27 mars 2007.

La prochaine réunion plénière a été fixée au mercredi 25 juin 2008.